

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 7
Nbre de suffrages exprimés : 9

Votes : Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit décembre à 15h00

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 18/12/2019 à 14h30 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise de Roffignac, en la salle de réunion de la Criée à Royan.

Date de convocation : 10 décembre 2019

**Etaient Présents : Mmes De ROFIGNAC- GOT - GUILLEN - LABARRIERE- QUENTIN.
MM CORSAN-DELAUNAY**

Pouvoirs: M. FEDIEU a donné pouvoir à Mme GOT, Mme DERVILLE a donné pouvoir à M. CORSAN

Délibération N°2019-06-066: Lancement de la création d'une base de données sur les risques et mises à jour du référentiel inondation Gironde (RIG)

Vu le CGCT :

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde et ses dispositions des actions 1.2 et 1.8;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1 : de lancer cette action en partenariat avec le CEREMA et les partenaires locaux portant sur la création d'une base de données sur les risques et sur l'amélioration du Référentiel Inondation Gironde d'un montant total de 200 000 euros TTC;

Article 2 :d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention auprès des Services de l'Etat correspondant à 50 % du coût total payé par le SMIDDEST;

Article 3 :d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention auprès de la Région correspondant à 30 % du coût total payé par le SMIDDEST.

Article 4 :d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document afférent à l'action ;

Pour extrait conforme. Comme fait et délibéré à Royan, le 18 décembre 2019

La Présidente


Françoise de Roffignac